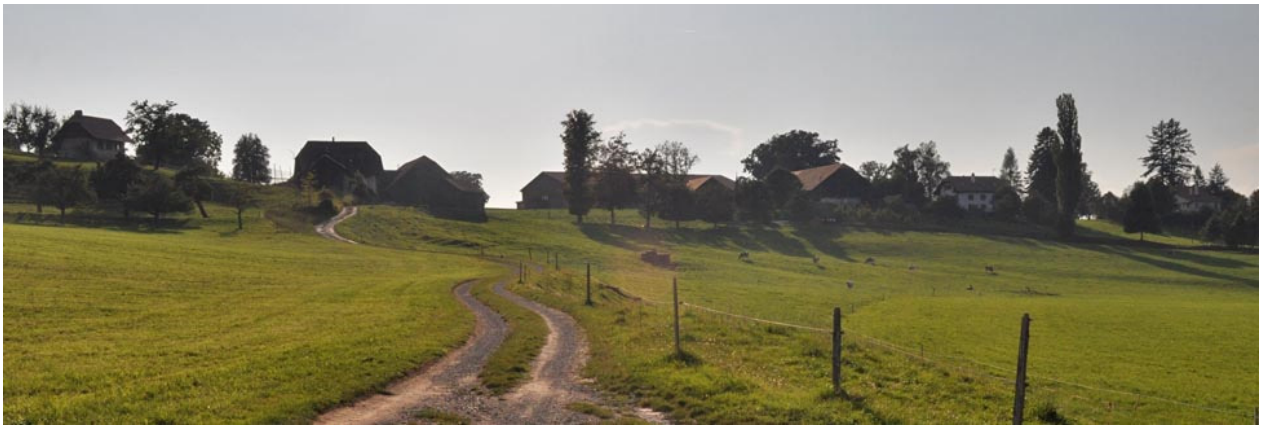


Commune de Villarsel-sur-Marly

Plan communal des énergies



SOMMAIRE

1	Introduction	3
1.1	Préambule	Erreur ! Signet non défini.
1.2	Bases légales.....	3
2	Portrait de la commune	3
2.1	Situation et présentation	3
2.2	Indicateurs généraux.....	3
2.3	Profil énergétique.....	4
2.4	Organisation et fonctionnement.....	5
3	Etat de la situation	5
3.1	Etat des lieux	5
3.2	Enjeux majeurs	6
4	Stratégie future	9

Commune de Villarsel-sur-Marly

Plan communal des énergies

1 Introduction

La commune de Villarsel-sur-Marly révisé actuellement son plan d'aménagement local et intègre à cette révision la démarche de réalisation de son plan communal des énergies, qui a été élaboré par le Conseil communal ; il s'adresse aux autorités communales, à la Commission d'aménagement et aux services cantonaux.

2 Portrait de la commune

2.1 Situation et présentation

La Commune de Villarsel-sur-Marly fait partie du district de la Sarine ; elle est située sur la rive droite de la Sarine.

L'altitude, au centre la localité, est de 750 m.

La superficie de la commune est de 150 hectares.

La commune compte actuellement 85 habitants.

Le territoire étendu de la commune offre de nombreuses possibilités de promenades dans un environnement naturel préservé et très diversifié.

2.2 Indicateurs généraux

Type de commune	Commune agro-tertiaire	
Nombre d'habitants	85	2017

Personnes actives occupées, recensées au lieu de domicile, par secteur économique

(Source : 2000, SStat FR)

Secteur	Nombre
• Secteur primaire	7
• Secteur secondaire	0
• Secteur tertiaire	0
• Sans indication	0
<i>Total</i>	7

Bâtiments et logements

(Source : 2000, SStat FR)

Logements occupés en permanence, par nombre de pièces

Type de logement	Nombre
• Logements de 1 pièce	4

Commune de Villarsel-sur-Marly

Plan communal des énergies

• Logements de 2 pièces	2
• Logements de 3 pièces	6
• Logements de 4 pièces	11
• Logements de 5 pièces	8
• Logements de 6 + pièces	5
<i>Total</i>	<i>36</i>

Véhicules

(Source : 2011, SStat FR)

Nombre de voitures de tourisme	56
--------------------------------	----

Mobilité

Personnes actives occupées, recensées au lieu de domicile

(Source : 2000, SStat FR)

Lieu de travail	Nombre
• Dans la commune de domicile	8
• Dans une autre commune du canton Fribourg	28
• Dans un autre canton	3
<i>Total</i>	<i>39</i>

Agriculture et Sylviculture

Exploitation agricole	Unité	3
Terres ouvertes, en ares	ares	1500
Bovins	UGB	170

Indicateurs et ratios de la commune

	Unité	Ratio
Personnes actives par habitant	Nombre / habitant	0.46
Voitures légères par habitant	Nombre / habitant	0.67

2.3 Profil énergétique

Electricité	Groupe E
Eclairage public	La commune est propriétaire de son réseau électrique. La gestion est sous-traitée au Groupe E

Commune de Villarsel-sur-Marly

Plan communal des énergies

Eau potable	La commune fait partie du réseau intercommunal d'approvisionnement en eau potable du GAME, qui s'occupe de l'approvisionnement en eau, moyennement abonnement, l'eau potable nécessaire à la consommation domestique, artisanale, industrielle et l'eau nécessaire à la défense contre l'incendie.
Eaux usées	Les eaux usées sont gérées par l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine – Nesslera (AIGN). La STEP se situe à Marly
Déchets	Une mini-déchetterie communale est en activité permettant de trier les déchets. La valorisation de ces déchets est confiée à un mandataire externe.

Systèmes de chauffage pour bâtiment	
	Nombre
• Mazout	7
• Bois	5
• Electricité	2
• PAC	7
<i>Total</i>	<i>21</i>

2.4 Organisation et fonctionnement

Les questions énergétiques sont traitées par le Conseil communal et la commission d'aménagement, des constructions et de l'énergie.

3 Etat de la situation

3.1 Etat des lieux

3.1.1 TERRITOIRE

Etat de la situation :

- Plan communal des énergies selon les exigences du Canton de Fribourg
- Plan aménagement local
- L'ensemble du territoire communal est actuellement hors zone, la révision du PAL prévoit 2 PHM

3.1.2 LES BATIMENTS, INSTALLATIONS COMMUNALES

La commune possède 1 seul bâtiment à chauffer et à éclairer et un réseau d'éclairage public, composé de 3 candélabres. Elle doit s'efforcer d'accomplir toutes ses tâches en minimisant les consommations énergétiques et par conséquent les dépenses financières.

Etat de la situation

- L'assainissement de l'éclairage public a été réalisé avec l Groupe E.
- Le bâtiment communal dispose d'un chauffage à bois et d'un chauffage électrique de sécurité (maintien du bâtiment hors gel).
- De ce fait, la consommation électrique moyenne annuelle est d' env. 750KWH

3.1.3 APPROVISIONNEMENT

Etat de la situation

- La centrale biogaz au Mouret-Ferpicloz permet de valoriser une partie des déchets des exploitations agricoles de la commune
- STEP intercommunale à Marly ; 13 communes partenaires, (participation de 0.2 % pour Villarsel-sur-Marly)
- Le PGEE est approuvé ; la totalité du réseau est en séparatif.
- La gestion des ordures ménagères est effectuée par le SAIDF et elles sont valorisées par SOGETRI SA
- Les déchets verts sont soit gérés par les agriculteurs ou par chaque habitant qui fait son propre compost
- Les résidus de tonte sont valorisés par les paysans par épandage
- L'approvisionnement en eau potable est géré par le GAME.
- La Commune étant située dans un périmètre de protection ISOS, les autorisations de pose des panneaux solaires sont très restrictives.

Potentiel énergétique

- Exploiter au maximum les potentiels offerts par les caractéristiques de la commune, à savoir :
 - le bois (les forêts appartiennent toutes à des privés, aucune parcelle communale)
 - le biogaz (déjà beaucoup exploité par les agriculteurs)
 - la géothermie.

3.2 Objectifs

Les enjeux majeurs de la commune au niveau énergétique sont les suivants :

1. **Tendre vers une réduction de la dépendance** de la commune aux fournisseurs d'énergies et aux énergies fossiles (mazout, électricité).
2. **A moyen terme, avoir un territoire alimenté en énergie renouvelable**, société à 4000 Watt d'ici à 2030 et neutralité carbone d'ici à 2050.

4 Actions

- 1 Donner des infos régulières sur la politique énergétique fédérale et cantonale
- 2 Donner des infos aux citoyens relatives aux subventions disponibles en matière énergétique.
- 3 Mise à jour du RegBL (i.e. contrôler et corriger si nécessaire les données « énergies » des bâtiments sis sur le territoire communal).

Adoption

Le Plan Communal de énergies a été adopté par le Conseil Communal :

Villarsel-sur-Marly, le

La secrétaire :

Angélique Jenny

Le Syndic :

Luc Déglise

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :